

Nantes le 26 juin 2017

Objet : l'Asamla vers de nouveaux locaux

Madame,

Au nom de l'ensemble du CA je tiens d'abord à vous remercier, ainsi que Valérie Allassaunière pour l'entretien, que vous nous avez proposé le 29 mai dernier.

Comme nous en avons échangé notre association est aujourd'hui à une nouvelle étape. Conformément à notre projet nous organisons les ressources en interprétariat dans une perspective d'accès aux droits (santé, social, éducation) et d'intégration. Mais les besoins augmentent, se diversifient et émanent désormais d'un périmètre de plus en plus large. Notre activité mobilise aujourd'hui une équipe de 24 salariés (12 ETP). Notre expérience et notre participation auprès de 8 autres associations à la constitution d'un réseau national des associations d'interprétariat pour l'intégration conduisent de plus en plus d'acteurs publics ou associatifs à nous solliciter.

Aussi aujourd'hui le projet et les activités de l'Asamla se réalisent dans la perspective d'un centre ressources interprétariat et développement local pour l'intégration conjuguant les fonctions suivantes :

- Une fonction « interprétariat » : dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation (en complément de l'intervention présente en entretien nous expérimenterons fin 2017 une offre de service complémentaire téléphonique)
- Une fonction « actions collectives et partenariales » : l'Asamla met en œuvre des actions d'information et de médiation pour contribuer à l'intégration personnes allophones.
- Une fonction « conseil et formation » : l'Asamla participe à la mobilisation et formation sensibilisation des acteurs des champs médicaux, sociaux et éducatifs aux enjeux interculturels, d'accès aux droits et d'intégration.
- Une fonction « veille et prospective » : l'Asamla participe à l'analyse des évolutions migratoires et des dynamiques d'intégrations tout au long de la vie (parentalité, personnes âgées migrantes...)

Depuis 2006, l'association est installée dans un local municipal, chaussée de la Madeleine mais il s'avère aujourd'hui beaucoup trop exigü pour le développement de l'ensemble de ces actions. Cela pèse en particulier sur la dynamique d'équipe, l'évolution de l'offre de service (téléphonie) et l'accueil des partenaires. Malheureusement notre modèle économique ne nous permet pas d'accéder au parc privé. Aussi nous sollicitons à nouveau votre soutien.

L'espace occupé jusqu'alors par le CID, rue Léon Bureau, nous permettrait de conjuguer de manière forte et lisible l'ensemble de notre projet. Il nous semble intéressant que cet espace qui a marqué de son empreinte l'histoire locale de la compréhension des réalités migratoires et des engagements interculturels conserve une vocation proche. Les surfaces disponibles répondraient aux exigences d'organisation du travail (accueil de l'équipe, standard numérique...). Son positionnement géographique nous permettra de poursuivre aisément nos activités, tout particulièrement en direction de l'actuel comme du futur CHU. La possibilité

d'envisager sur place des temps d'information en direction du public et des partenaires constitue également pour le positionnement de l'Asamla comme structure ressource un enjeu important.

Nous savons également la sensibilité qui s'attache au devenir du Centre de documentation qui constituait l'un des axes principaux du CID. Si nous ne pouvons aujourd'hui prétendre disposer en interne de compétences équivalentes le contenu de cette documentation est cohérent avec le projet et les orientations de l'Asamla et nous sommes prêts à envisager avec vos services les orientations et adaptations nécessaires.

Nous savons les évolutions structurelles des réalités migratoires, notamment au niveau de la métropole nantaise. Dans le respect du droit et de l'égalité des personnes, l'accès aux soins, à l'éducation pour les enfants, aux prestations sociales et aux droits du justiciable, appellent auprès des services publics le développement de ressources opérationnelles adaptées. En ce sens notre partenariat au cœur de l'île de Nantes serait un témoignage fort de nos engagements et exigences partagées.

Nous restons à votre écoute et disponibles pour apporter à vos équipes toute information complémentaire nécessaire.

Dans cette attente je vous prie d'agréer, Madame Bassal, l'expression de mes salutations distinguées.

Hervé Divet
Président de l'Asamla